



# DU COÛT DE REVIENT AU PRIX DE VENTE : MAITRISER SES PRIX DE VENTE EN LÉGUMES ET VOLAILLES BIOLOGIQUES

## OBJECTIF DE LA FORMATION

*Etre capable de calculer son prix de revient en légumes et volailles biologiques pour construire son prix de vente et améliorer sa stratégie commerciale.*

## CONTENU

### 11 février :

Objectif : maîtriser les notions de prix de revient et prix de vente

- Définition du cout de production, prix de revient, du prix de vente, les indicateurs qui les composent
- Choix des productions sur lesquels travailler (légumes, volailles), validation des options retenues pour leur calcul
- Début du remplissage de la grille par chaque producteur et prise en main de l'outil.
- Entre les deux sessions : chercher dans la comptabilité et autres documents nécessaires au remplissage de la grille.

### 25 février :

Objectif : calculer, valider, comparer et analyser les prix de revient calculés / Passer du prix de revient au prix de vente et à une démarche de projection

- Retours sur la collecte des indicateurs et échanges sur les difficultés rencontrées
- Partage des prix de revient calculés, analyse collective (itinéraires techniques, productivité, temps de travail), réflexion autour des améliorations possibles
- Définition et passage du prix de revient à un prix de vente
- Analyse collective
- Bilan de la formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES / MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- Méthodes pédagogiques : méthode développée par la FNAB depuis 2010 (outil Excel). Animation participative
- Moyens matériels et outils : diaporama et animation participative . Utilisation de la grille de calcul FNAB et des grilles remplies par les participants

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

*En amont : analyse des besoins. En cours : recueil des attentes. En fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.*

## INFOS PRATIQUES

**> Inscription avant le 5 février 2021**

**Date : 11 et 25 février 2021**

**Durée : 14 h**

**Horaires : 9h - 17h**

Lieu : Avignon (84)

Repas : repas partagé tiré du sac

Intervenant : Coralie Pireyre, chargée de mission filières légumes bios et commercialisation à la FRAB AURA (Auvergne Rhône Alpes)

Responsable de formation à contacter : Oriane Mertz, conseillère maraichage et volaille bio à Agribio 84 et Agribio 13. [oriane.mertz@bio-provence.org](mailto:oriane.mertz@bio-provence.org) / 06 95 96 16 62.

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 27 euros TTC/h. Prise en charge par VIVEA selon éligibilité. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCA possible)

Inscription : Voir le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation.

